



# **CHARTRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE GIRONDINE**

Les politiques du Département ont pour objectif de contribuer à l'équilibre social et à la cohésion territoriale, de lutter contre la précarité et limiter ses effets destructeurs, de développer des équipements au meilleur rapport qualité/prix et de contribuer à un développement économique maîtrisé respectueux de l'environnement.

La commande publique du Département de la Gironde représente plus de 160 millions d'euros de dépenses par an dont 61% bénéficient directement aux entreprises girondines.

En tant qu'acteur de l'économie girondine, le Département souhaite mobiliser sa capacité d'achat public pour accroître encore davantage sa contribution à l'économie girondine et son soutien aux entreprises du département. Pour agir dans ce sens, la mise en place d'une démarche d'engagement adaptée aux contraintes et enjeux locaux, permettra d'utiliser tous les leviers permis par la réglementation en vigueur pour soutenir et promouvoir l'accès des TPE/PME à la commande publique du Département de la Gironde et de ses entités partenaires tout en développant une relation équilibrée avec les fournisseurs.

Dans cette logique, le Département prend 5 engagements pour favoriser la croissance de l'économie girondine par la commande publique :

**1/ FACILITER L'ACCÈS AUX TPE/PME**

**2/ SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

**3/ GARANTIR LA BONNE APPLICATION DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**4/ PROMOUVOIR L'ACHAT DURABLE, RESPONSABLE ET INNOVANT**

**5/ FAVORISER LE DIALOGUE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES**

Ces engagements s'appliqueront aux marchés dont la collectivité est maître d'ouvrage et à ceux passés dans le cadre de projets dont elle aura confié la réalisation à un opérateur.

Cette chartre de la commande publique pour l'économie girondine donnera lieu à une évaluation annuelle de sa mise en œuvre et de son impact effectif sur les PME ayant accès à la commande publique.



# 1 FACILITER L'ACCÈS AUX TPE/PME

97% des entreprises girondines sont des TPE/PME. Vivier de l'innovation et de dynamisme, le Département veut favoriser leur accès équitable à la commande publique.

- Pratiquer un allotissement des prestations et travaux en fonction des secteurs et métiers concernés, facilitant l'accès aux marchés des plus petites entreprises.
- Privilégier le groupement conjoint sauf quand le groupement solidaire est indispensable à l'exécution du marché.
- Soutenir le besoin de financement :
  - en augmentant l'avance à 30% pour les marchés publics inférieurs à 500K HT,
  - en n'exigeant pas systématiquement de garantie financière.

# 2 SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La réponse à une consultation est perçue comme une procédure complexe pour de nombreuses entreprises, en particulier les plus petites. Les acheteurs publics doivent encourager les petites entreprises à «Oser la commande publique».

- Simplifier les démarches des candidats pour répondre aux marchés.  
En tant que pouvoir adjudicateur, le Département veille à n'exiger dans les candidatures que des renseignements sur les entreprises et des niveaux de capacité liés et proportionnés à l'objet du marché. Le Département encouragera la simplification des démarches de soumission par des procédures simplifiées.
  - Mettre en œuvre dès que possible le principe « Dites nous une fois » notamment en utilisant le dispositif « Marché Public Simplifié ».
- L'entreprise peut répondre aux marchés publics en fournissant uniquement son seul numéro SIRET.

# 3 GARANTIR LA BONNE APPLICATION DES RÈGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les difficultés dans l'exécution et le règlement des marchés publics risquent de pénaliser les entreprises, et surtout les plus petites d'entre elles.

- Garantir des délais de paiement inférieurs à 30 jours. Pour améliorer le respect du délai légal de paiement le Département renforcera le système de contrôle et les alertes en cas de retard. Pour des marchés identifiés, un système de cartes achat est déployé.
- Surveiller l'application du code du travail et lutter contre le travail illégal.  
Afin de garantir aux entreprises un système juste, le Département met en place avec ses partenaires un système de contrôle pour lutter contre le travail illégal.
- Déceler les offres anormalement basses par l'utilisation d'une méthode de détection basée sur un faisceau d'indices.  
Les offres anormalement basses déstabilisent le marché et font courir des risques aux deux parties du contrat.

**LES 5**  
**ENGAGEMENTS**  
DU DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE



## **4 PROMOUVOIR L'ACHAT DURABLE, RESPONSABLE ET INNOVANT**

**Le Département de la Gironde agit pour les solidarités humaines et territoriales. Il est de sa responsabilité d'acheteur public de contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement durable, d'insertion et d'innovation sur son territoire.**

- Elargir les possibilités d'insertion sociale. Le Département poursuivra ses travaux pour favoriser l'intégration dans les marchés des clauses d'insertion afin de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées, et assurer un soutien aux entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de ces clauses.

- Accroître la politique d'achats durables et responsables.

Le Département poursuit l'achat des produits respectueux de l'environnement et de la santé, l'achat responsable et en circuits courts, la maîtrise des déchets liés à l'achat...

- Encourager tout type d'innovation. En ouvrant les marchés aux propositions de variantes des fournisseurs susceptibles d'améliorer coût, qualité et progrès social, le Département bénéficie de la capacité d'innovation des entreprises et assure la promotion des pôles d'excellence et des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

## **5 FAVORISER LE DIALOGUE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES**

**Le dialogue est le fondement d'une relation gagnant-gagnant. Créer de la relation humaine dans la gestion des marchés publics devient une priorité pour le Département.**

- Sensibiliser les agents et les fournisseurs à la nécessité d'observer un comportement respectueux des règles de l'éthique dans les relations commerciales.
- Développer les rencontres avec les fournisseurs et leurs organisations professionnelles.
- Informer en amont les fournisseurs et leurs organisations professionnelles de nos intentions de marchés dès le mois de janvier.





# **CHARTRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

S'inscrit dans les politiques menées par  
le Département de la Gironde au service  
de l'économie locale.

